



3, place de la République
65390 Andrest
tél. 05 62 31 14 39
fax 05 62 31 06 65
courriel : contact@siaep-tarbes-nord.fr

**COMPTE RENDU du BUREAU SYNDICAL
du 24 FEVRIER 2021**

Etaient présents : MRS COMBESCOT Jean-François - GASCHET Patrick - LAVIGNE Jean-Luc (Président)
- MORA Bruno - SUZAC Michel – MMES PEYCERE Thérèse, PLACE Béatrice

Etaient excusés :

Etaient absents :

Monsieur le Président ouvre la séance par la présentation d'Anaïs LE GUEN (agent du service remplacement du CDG 65), arrivant pour une période de 3 mois de tuilage et remplaçant Chantal GUINLE au poste de secrétaire administrative et comptable. Il indique avoir procédé avec Madame Béatrice PLACE et Monsieur Bruno MORA aux entretiens valider sa prise de poste.

Il rappelle ensuite l'ordre du jour :

- CA 2020
- Prix de l'eau 2021
- Budget 2021
- Attribution marché « Etudes »
- Information et questions diverses

1) – CA 2020

Monsieur le Président développe, section par section, chapitre par chapitre et article par article, le Compte Administratif 2020 en précisant qu'il est en accord avec le Compte de Gestion de la Trésorerie.

EXECUTION DU BUDGET

	DEPENSES (en €)	RECETTES (en €)	SOLDE d'EXECUTION (en €)
Section d'exploitation	210 673.85	306 988.20	96 314.35
Section d'investissement	457 509.87	295 640.57	-161 869.30
Report section		669 517.68	

d'exploitation			
Report section d'investissement		93 720.71	

RESULTATS

TOTAL réalisations + reports	668 183.72	1 365 867.16	697 683.44
-------------------------------------	------------	--------------	------------

	DEPENSES (en €)	RECETTES (en €)	SOLDE d'EXECUTION (en €)
Section d'exploitation	210 673.85	976 505.88	765 832.03
Section d'investissement	457 509.87	389 361.28	-68 148.58
TOTAL CUMULE	668 183.72	1 365 867.16	697 683.44

Délibérations à prendre lors du Comité Syndical : CA2020, Affectation du résultat – Compte de Gestion.

2) – Prix de l'eau

Monsieur le Président rappelle l'obligation de délibérer sur la part de la collectivité le prix de l'eau. En 2020, le prix de la part fixe était de : 22.47€ et la part variable : 0.2808€/m³. A la vue du Compte Administratif de 2020, Monsieur le Président propose de ne pas augmenter le prix de l'eau pour l'exercice 2021.

Pour rappel :
 Prix fixe : 22.47€
 Part variable : 0.2808€/m³

Le Bureau accepte cette proposition et accepte de la proposer au Comité Syndical.

Délibération à prendre pour le prochain Comité Syndical.

3) – Budget 2021

SECTION d'EXPLOITATION

Monsieur le Président développe section par section, chapitre par chapitre et article par article le Budget 2021. Les Vice-Présidents et membres du bureau en charge des dossiers expliquent les dépenses proposées.

	DEPENSES (en €)	RECETTES (en €)
	1 007 409€	241 577€
Résultat exploitation reporté		765 832€
TOTAL SECTION d'EXPLOITATION	1 007 409€	1 007 409€

SECTION INVESTISSEMENT

	DEPENSES (en €)	RECETTES (en €)
	1 130 820	1 198 969€
Solde d'exécution reporté	68 149.00	

TOTAL SECTION d'INVESTISSEMENT	1 198 969€	1 198 696€
---	------------	------------

TOTAL BUDGET 2021 : 2 206 378

Le bureau valide le budget et accepte de le proposer au Comité Syndical.

4) - Attribution Marché « étude »

Monsieur le Président informe le bureau qu'il y a eu quatre offres dématérialisées reçues le vendredi 12 Février 2021 à 12h00 sur la plateforme E-MARCHESPUBLICS.COM.

Monsieur le Président présente les quatre candidats :

- SARL ECR ENVIRONNEMENT SUD OUEST – MONTRABE 31 850
- SERVICAD INGENIEURS CONSEILS SARL – MONT DE MARSAN 40 000
- BOUBEE DUPONT EAU ET ENVIRONNEMENT – SEMEAC 65 600
- PRIMA INGENIEURIE SUD OUEST – TARBES 65 000

Monsieur le Président explique que chaque candidature a été analysées au moyen de différents critères d'analyses des offres :

- Le prix sur 45 – formule = ((prix le plus bas/prix étudié)x10)x4.5
- Le délai sur 5 – formule = ((prix le plus bas/prix étudié)x10)x0.5
- La valeur technique sur 50 soit :
 - o Moyens humain, compétences, moyens matériel - 20/50
 - o Méthodologie – 20/50
 - o Expériences et références d'entreprise – 10/50

Monsieur le Président a réuni Jean-François COMBESCOT, Thérèse PEYCERE et Bruno MORA le vendredi 19 Février pour procéder à l'analyse des candidatures et des offres.

Bruno MORA précise que les entreprises ECR Environnement et Servicad Ingénierie sont deux entreprises nationales.

NOTE SUR LE CRITERE PRIX

Moyenne des 4 tranches

ENTREPRISES	AVP	PRO	ACT	VISA	DET	AOR	Total	Note sur 45
BDEE	1.375	0.825	0.55	0.275	2.2	0.275	5.5	34.2
ECR	0.52475	1.0495	1.0495	0.265	2.099	0.265	5.25	35.8
SERVICAD	1.665	1.0175	0.735	0.2075	1.37	0.2075	5.2	36.2
PRIMA	1.2525	0.4175	0.4175	0.2125	1.67	0.2125	4.18	45

NOTE SUR LE CRITERE DELAI

ENTREPRISES	BDEE	ECR	SERVICAD	PRIMA
AVP	4	1	3	3
PRO	3	2	2	2
ACT (DCE)	1	1	1	1
ACT (analyses des offres)	2	1	1	1

VISA	2	0.5	1	1
AOR	2	0.5	2	1
Total	14	6	10	9
Note sur 5	2.1	5	3.6	3.3

NOTE SUR LE CRITERE TECHNIQUE

ENTREPRISES	BDEE	ECR	SERVICAD	PRIMA
Moyens 20/50	18	5	10	12
Méthodologie 20/50	20	15	15	15
Expériences et références d'entreprise 10/50	10	5	5	8
TOTAL	48	25	30	35

BDEE est une entreprise locale connue de la collectivité, fiable avec des moyens humains tels qu'ingénieurs, dessinateurs et techniciens. Cette entreprise a une bonne conduite des travaux et permet de réaliser des économies. Cependant il faut être attentif aux délais.

ECR Environnement et Servicad Ingénierie sont des entreprises à échelle nationale mais elles n'ont pas les compétences recherchées en eau potable. Les CV étudiés ne rassemblent pas les qualifications souhaitées. De plus, ces entreprises sont éloignées ce qui entraîne un suivi de dossier à distance et une difficulté pour les études de terrains.

Prima est une entreprise locale, peu chère qui dispose d'ingénieurs mais pas de dessinateurs et de techniciens.

NOTE GENERALE

ENTREPRISES	BDEE	ECR	SERVICAD	PRIMA
TOTAL GENERAL	84.3	65.8	69.8	83.3

Monsieur le Président propose de retenir l'offre de BOUBEE DUPONT EAU ET ENVIRONNEMENT de SEMEAC.

La proposition est prise à l'unanimité par les membres du Bureau. La délibération est prise à l'unanimité.

5) - Informations et questions diverses

POINT PROJET TERRITOIRE OURSBELILLE

Le projet PAT suit une bonne progression. Les travaux effectués avec le pédologue se poursuivent dans une avancée intéressante.

Monsieur le Président propose d'accueillir un stagiaire, Monsieur Etienne DUBERTRANT, actuellement étudiant en Master d'Evaluation, Gestion et Traitement des Pollutions et dont la tutrice de stage sera Béatrice PLACE. En accord avec Jean-François COMBESCOT et Michel SUZAC, il découvrira tous les aspects du SMAEP-TN. Les référents scientifiques seront Monsieur RIGOU d'ASUP, Monsieur SAINT GIRON de TERRITORI et les enseignants chercheurs de l'université.

Le Bureau accepte d'accueillir le stagiaire et de faire délibérer le Comité Syndical pour fixer sa gratification.

POINT PROJET PHOTOVOLTAIQUE

Monsieur le Président explique que l'enquête publique est encore en cours jusqu'au Vendredi 26 Février, qu'il y a cependant des refus du projet de la part de certains riverains. Sont mis en cause la vue sur les Pyrénées qui pourrait être contrariée, le chemin pour le passage des outillages et la dépréciation d'un bien.

Des réponses ont été apportées sur ces trois points.

Monsieur le Président remercie Béatrice PLACE d'avoir assisté à toutes les réunions d'enquête concernant le projet. Nous aurons 15 jours à partir de la fin de l'enquête pour présenter au commissaire enquêteur notre mémoire de réponse.

Le commissaire enquêteur donnera son avis sous un mois à partir de la fin de l'enquête publique.

POINT DOSSIER MALI

Monsieur Bruno MORA assure que le projet est bien implanté, les associations ainsi que l'agence de l'eau sont prêtes à démarrer. Ils attendent le déblocage des fonds après le vote du budget en sachant que 70% de la somme investie est subventionnée par l'AEAG plus une partie par l'association. La part pour le syndicat s'élève à 4500€ et sera rémunéré sur 2 ans.

POINT SITE INTERNET

Monsieur Patrick GASCHET rend compte de l'avancé du site internet, la charte graphique a été repensé ainsi que le contenu, le site sera consultable non seulement sur ordinateur mais également sur tablette et smartphone. La page d'accueil est quasiment finalisée et le contenu avance bien.

Monsieur le Président informe les membres du Bureau qu'ils pourront être amené à écrire des articles afin d'ajouter du contenu au site.

Idée finale de ce site est de réunir les deux existants en un seul ce qui facilitera leur consultation.

A terme Anaïs LE GUEN aura la possibilité d'ajouter des contenus d'actualité qui permettront de faire vivre le site internet. Il a été convenu que les réseaux sociaux seraient également un bon outil de communication, cette idée est encore à développer.

LOYER BUREAU ET PROPOSTION DE LA MAIRIE D'ANDREST

Monsieur le Président et Monsieur le Maire d'Andrest se sont rencontrés Mercredi 24 Février pour aborder la question de l'augmentation du loyer des bureaux du SMAEP-TN au prorata de la facture d'électricité des bureaux payée par la Mairie. Le loyer est d'environ 267€ par trimestre.

Monsieur le Président, en accord avec les membres du Bureau, estime qu'une augmentation du loyer serait peu justifiée compte tenu des travaux de rénovation des locaux fait par le SMAEP-TN pour un montant de 13 000€. Affaire à suivre

Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur le Maire d'Andrest est d'accord pour que le SMAEP fasse faire des devis concernant les escaliers et l'accessibilité à l'étage.

PROPOSITION ACHAT MATERIEL VISIOCONFERENCE

Bruno MORA a fait faire un devis chez SEB Bureautique qui s'élève à 1700€ HT, qui se révèle plus intéressant que le premier fait dans une autre entreprise qui était à environ 4700€ HT.

Cet équipement sera composé d'une caméra, d'un système audio, d'extension microphones, d'une télécommande, du système de visioconférence LOGITECH GROUP. Le devis inclus également la livraison, l'installation, le paramétrage, l'aide à la prise en main et les tests de bon fonctionnement.

Le Bureau valide la proposition de Monsieur Bruno MORA de retenir la SEB BUREAUTIQUE et autorise le Monsieur le Président à signer le devis correspondant.

COMITE SYNDICAL DU 3 MARS 2021

Monsieur le Président annonce une réunion du Comité Syndical le mercredi 3 mars 2021 à 17h30. Il se tiendra à la salle des fêtes d'Andrest. Le strict respect du protocole sanitaire sera respecté. Un justificatif de déplacement durant les horaires du couvre-feu sera donné à chaque membre.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 20h00.